

wfarm1312t

Analyse instrumentale (techniques chromatographiques et 10h de travaux pratiques)

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

4 crédits 30.0 h + 10.0 h Q1	4 crédits	30.0 h + 10.0 h	Q1
------------------------------	-----------	-----------------	----

Enseignants	Muccioli Giulio (coordinateur(trice));						
Langue d'enseignement	Français						
Lieu du cours	Bruxelles Woluwe						
Préalables	 - WFARM1243 (Introduction à la chimie analytique (théorie) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. - WFARM1244 (Travaux pratiques d'introduction à la chimie analytique) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. - WFARM1231 (Chimie organique, 2ème partie) ou cours jugé équivalent par l'enseignant. L'unité d'enseignement suivante devra être acquise ou figurer dans le programme de l'étudiant la même année académique : WFARM1313 (Travaux pratiques d'analyse instrumentale). 						
Thèmes abordés	Les enseignants abordent les principaux types de techniques spectroscopiques (UV, fluorescence moléculair spectroscopie atomique,'); suivi des différentes techniques de séparation d'analytes en solution. Sera égaleme abordée la façon de détecter les analytes suite à leur séparation (UV, FID, MS').						
Acquis d'apprentissage	La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».						
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensable pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui peut aller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétées même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respect de l'article 72 du RGEE						
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifi L'enseignement est basé sur l'explication par les enseignants des concepts clés complémenté par des exemplet des résolutions de problèmes en amphithéâtre. Bien que constituant une UE à part entière, l'UE WFARM1313 permet d'aborder d'un point de vue pratique (TP) les notions abordées dans l'UE WFARM1312. Il est donc essentiel que les étudiant.e.s abordent ces deux comme des éléments d'un même enseignement et intègrent donc les acquis d'apprentissage des deux UE.						
Contenu	Cette UE aborde les principales techniques instrumentales permettant l'analyse chimique. L'UE WFARM1243 se situe dans un continum d'apprentissage allant des bases de l'analyse (WFARM1243) à l'analyse des médicaments (WFARM2117). Les thèmes abordés dans cette UE sont repris ci-dessous. • Méthodes spectroscopiques • UV-Visible • Fluorescence moléculaire • Spectroscopie atomique • Introduction aux fractionnements analytiques • Méthodes électrophorétiques • La chromatographie en phase liquide • La chromatographie en phase gazeuse • Eléments de spectrométrie de masse						
Ressources en ligne	Une version des supports de cours utilisés lors des exposés se trouve sur le "moodle" de l'UE. Les notes et informations relatives aux TD et TP se trouvent également sur la plateforme moodle.						

Université catholique de Louvain - Analyse instrumentale (techniques chromatographiques et 10h de travaux pratiques) - cours-2020-wfarm1312t

Autres infos	La participation aux travaux pratiques, aux travaux dirigés et séances d'exercices est obligatoire et indispensab pour valider l'unité d'enseignement. Toute absence injustifiée entraîne une pénalité à l'examen de l'UE qui penaller jusqu'à l'annulation de la cote d'examen pour l'année d'étude considérée (0/20). En cas d'absences répétée même justifiées, l'enseignant peut proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen relatif à l'UE en respe de l'article 72 du RGEE	
Faculté ou entité en charge:	FARM	

Force majeure

Méthodes d'enseignement	enseingment en "direct" via la platefrme Teams
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	évaluation "écrite" via Moodle ou autre plateforme en ligne.

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)							
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage			
Master [120] en sciences biomédicales	SBIM2M	4		•			